L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
No. 81 RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:
ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque annoté ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

Annonces—Une piastre par carré de chaque annonce, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Abonnement pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

Les Annonces des mariages et de décès, les avis des personnes pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer autant des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double des annonces ordinaires et d'avance.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théatres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois public et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

A LOUER.

MAISONS A LOUER.

Une maison à étages, située rue Moreau, entre les rues St. Ferdinand et du Port.

Trois maisons, situées encoignure des rues Enghein et Craps. Une maison rue des Champs Elysées, entre les rues Bons Enfants et Morales, à louer. S'adresser à Casimir Lacoste, rue de Chartres No 193.

A LOUER—Une maison à un étage, composée de six appartements, située rue Dauphine, entre Domaine et St. Philippe. S'adresser à la maison située au coin des rues Domaine et Dauphine. 16 jan—

A LOUER PRESENTEMENT—Le Magasin No. 54, rue Toulouse, vis-à-vis la Banque des Citoyens, et un grand Magasin de dépôt situé au fond de la cour. Il y a un rail pour entrer les marchandises dans ce dernier. S'adresser à R. BRUGIER, 29 nov No. 9, rue St. Louis.

A LOUER—Trois maisons en briques dans la rue Madison. Pour les conditions, s'adresser à JACOB HART, 20 nov 25, rue Conti

A LOUER jusqu'au 1er octobre 1840, et à un prix réduit—Une maison à deux étages, très commode, située dans la rue du Port, une partie en deçà la rue Casacalvo. S'adresser au no. 56 rue de la Douane. 12 l—10—3pt

RIZ, etc—40 tierçons nouveau; 30 caisses tabac du Kentucky manufacturé no 1 et 2.
11jan LAYET & AMELUNG, 17 Commune

CHARRUES—200 de Maysville no 1 et 2, assorties de tranchans et propres à une sucrerie.
10jan LAYET & AMELUNG, 17 Commune.

GRAISSE—800 barils lard en feuille; porc citron prime, prime bœuf—200 barils à vendre par
10 jan LAYET & AMELUNG, 17 Commune.

PIASTRES Mexicaines—1500 à vendre par
10jan O. H. MIESAGAES, 45 rue Bienville.

HUILE DE TANNERIE—10 barils excellente qualité, à vendre par
10jan KIDDER & HEAD, 99, Camp.

ACIER D'ALLEMAGNE à vendre, 40 pierres à moulin, de Cologne, à vendre par
10jan F. G. GOERGEN & CO.

ABSYNTHE SUISSE—100 caisses véritable, de Jean Renaud, à vendre par
10 jan F. G. GOERGEN & CO.

GENIEVRE DE HOLLANDE—30 pipes dans le magasin de la Douane, à vendre par
10 jan F. G. GOERGEN & CO.

VIN DU RHIN des meilleures crues, bel assortiment, à vendre par
10 jan F. G. GOERGEN & CO.

CHAMPAGNE—200 paniers en bouteilles d'une pinte, et d'une demi pinte, marque du Duc de Montebello, en débarquement du navire Granville, à vendre par
10jan F. G. GOERGEN & CO.

RAISINS—400 caisses macaronis et vermicels, 100 caisses et demi caisses moutarde anglaise de Cayenne, à vendre par N F COMLY,
10 j 27, Camp.

ACADEMIE D'ESCRIME.

MR. WM. DAUPHIN, a l'honneur d'informer respectueusement ses amis et le public qu'il ouvrira sa salle d'armes lundi 13 janvier, chez M. Gobby au 1er. rue d'Orléans. Les personnes qui désireront prendre des leçons sont invités à de s'adresser à M. Gobby, ou à lui même à la Bourse St. Louis, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Il ose espérer que les jeunes gens s'empresseront de concourir à son exercice, qui tend à développer les grâces et le maintien qui distingue un jeune homme bien élevé.

La salle sera ouverte les lundi, Mercredi et vendredi depuis 8 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir.
Prix .... $15 par mois. 6 j—

LA société existant sous la raison DEPOUILLY FRERES & Co. pour l'exploitation d'un moulin à plâtre est dissoute d'un commun accord à partir du 26 décembre 1839, toutes les réclamations à faire contre l'établissement à partir de ce jour doivent être présentées à J. Depouilly jeune, gérant dudit moulin.

Messrs. Depouilly Frères rappellent à Messieurs les entrepreneurs qu'ils ont toujours du plâtre calciné frais à leur disposition, à des prix au-dessous du cours, quoiqu'etant supérieur en qualité. Ils font savoir aussi qu'ayant fait construire une machine à embouveter le planches (planing machine) il seront à la disposition des personnes qui voudront leur envoyer du bois à faire à la dite cypre ou pin jaune, et ayant en outre eux autres moulins de ce genre en ce qu'ils peuvent passer depuis un demi pouce jusqu'à trois d'épaisseur, et depuis deux pouces jusqu'à dix de largeur. Ils osent espérer que la confiance qui leur a été accordée jusqu'à ce jour par Messrs. les entrepreneurs et négociants ne discontinuera pas de leur côté, ils feront tout ce qui dépendra d'eux pour satisfaire aux demandes sous tous les rapports.

S'adresser pour plâtre ou plancher, rue Conti, chez Mr. Depouilly ainé, ou à J. Depouilly jeune, moulin encoignure Urquhart et Marigny, rail-road Pontchartrain.
14 jan—1 DEPOUILLY FRERE.

S. J. SYLVESTER, Courtier d'Actions et de Change à New York, a l'honneur d'informer ses amis et ses correspondans qu'il a transféré son agence au No. 22 Wall street et 130 Broadway à New York, où il est établi depuis 15 années, et qu'il n'a pas d'autres bureaux, ni dans cette ville ni ailleurs.

Il se livre aux affaires du change dans toutes leurs branches, vend et achète des actions et autres fonds publics, la monnaie étrangère et d'argent, fait les recouvremens au taux ordinaire et avec exactitude des traites et billets sur Etats Unis, au Canada et en Europe.

Il délivre constamment des traites de 5 l. s. et au dessus à vue pour toutes les parties de l'Angleterre, de l'Irlande, de l'Ecosse et du pays de Galles, et donne les plus hauts prix des lettres de change, et billets de la Banque d'Angleterre.

Il donne aux communications écrites la même attention qu'aux communications verbales, son adresse est à S. J. Sylvester 130 Broadway ou 22 Wall street New York. 11 jan—1m

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné. Depuis plusieurs années, et sur la demande des personnes les plus influentes la Nouvelle-Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bain de vapeur et le plus au moyen d'un appareil déjà connu, en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que domestique le moins intelligent peut le mettre en service, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes confiées à ses soins. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies cutanées, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux de [illegible] vapeur et remplacer les bains ordinaires [illegible] qu'on n'obtient pas pour ses derniers [illegible] dans des grands établissements, tels que hopitaux, &c.

M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter de six appareils [illegible] confectionner à Paris, il donnera sur la [illegible] les mettre en service, les renseignemens nécessaires, et communiquera des certificats des principaux médecins et sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de bains si généralement répandu en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gicquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de barreau. GICQUEL, Enc. Bourbon et Ste. Anne.

Mme. Gicquel ne part pas, et les bains sulphureux seront administrés comme précédemment. 14

LES soussignés se sont aujourd'hui associés à l'effet de faire l'entreprise en général des toitures. Ils donnent également avis à leurs amis et au public [illegible] vendre, un grand assortiment d'ardoises, [illegible] &c., à des prix très modérés, en ardoises, [illegible] dalles et conduits en [illegible] toute espèce de toiture et les réparations. Les ordres doivent être déposés au bur au, No. 150 rue des Remparts, entre celles St-Louis et Toulouse, et l'on peut être assuré qu'on mettra du zèle à les exécuter.

N. B. Ils achètent aux prix les plus élevés de la [illegible] vieux cuivre et du plomb.
11 janv LYALL & DAVIDSON.

AVIS—Le public est prévenu de ne point accepter treize billets tirés par le soussigné, ordre de Jas. [illegible] et sous la date du 9 octobre 1839. Huit de ces billets sont de $300 chaque, à 3, 4, 5, 11, 12, 13, 14 et 15 mois de date. 4 billets de $500 chaque à 6, 7, 8 et 9 mois de date, et l'un pour $562 22 cts, échéant en tout quatre mille neuf cent vingt-deux piastres et 22 cts. Des précautions ayant été prises contre ces 13 billets, ils ne seront pas acquittés au cas où ces présentations seraient faites. JOHN BEIN.

PENSION DE G BOYER.
Rue Conti, No. 150, entre Dauphine et Bourgogne.

BRANCHES D'ENSEIGNEMENT.
Français, Anglais, Espagnol, Latin, Histoire, Géographie, Mathématiques, Elémens de Physique, &c. &c.

HEURES DE CLASSES.
De 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi et de 4 heures P. M. à 6 heures P. M.

CONDITIONS:
Le prix de la pension est de $300 par an, payables [illegible] d'avance. Pour blanchissage et raccommodage $12 par trimestre.

EXTERNES:
Français, Anglais, Histoire, &c. $8 par mois.
Do avec Latin ou Espagnol $10 par mois.
Les demi pensionnaires paieront de plus que les externes $10 par mois.
Les livres, le papier, les plumes, les ardoises, &c. se paient séparément.

VACANCES.
Un mois chaque année, du 15 aout au 15 septembre. Les absences de quelque nature qu'elles soient et les vacances ne donnent droit a aucune réduction. Un mois commencé est censé fini et se paie en entier. 8jan

RIZ—100 tierçons riz, planches à planchers, à vendre par
27jan WOODS & SIMMONS, 80 Magasins.

LITTLE ROCK—[illegible] Le [illegible] partira samedi le 1er février à [illegible] heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Gravier ou à WILLIAM S BROWN,
24 janv 36, rue Gravier

POUR LOUISVILLE, South land, Peabesh, Mills Point, Randolph et Memphis—Le steamer SHIPPEN, capitaine S. C. Russell, partira pour les ports ci-dessus et intermédiaires, mercredi 29 courant, à 4 heures après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au pied de la rue Poydras ou à PIERCE SHANNON & BROTHERS,
28 j 57, Magasins.

POUR CINCINNATI, LOUISVILLE & les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur MEDIATOR, capitaine Brooks, ayant une grande partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Lafayette, ou à BOGERT & HAWTHORN
63, rue Gravier.

POUR PITTSBURG, Cincinnati, Louisville, Paducah, Cairo, Mill's Point, Randolph, Memphis, et ports intermédiaires—Le steamer MONSOON, Capt G. Pearce, partira mercredi 29 courant, à 10 heures du matin.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras, ou à DUNN BRUNSON & Co.
21 jan 5 Front Levée.

POUR ST-LOUIS, ATON et les ports intermédiaires—Le steamer SELMA, cap. Blood, ayant une partie de son chargement pour les ports ci-dessus, et prendra du fret pour Vickburg, l'embouchure de la rivière Blanche, Memphis, Randolph et Mills point. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Gravier ou à JOHN A. MERRITT,
21 jan 53, Camp.

POUR CINCINNATI—Le steamer ADRIATIC, capt Perry, est en état de recevoir un chargement pour le port ci-dessus, et les ports intermédiaires, et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras ou à JOSEPH LANDIS. 23 jan

POUR LITTLE ROCK, Van-Buren, Fort Smith, et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur BURLINGTON, capitaine Mitchell, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Poydras, ou à
23 j BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

POUR ST-LOUIS ET ALTON—Le steamer METEORE, capitaine Dunnica, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Poydras, ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
22 jan 36, rue Gravier.

POUR YAZOO, SATARTIA et les ports intermédiaires—Le steamer ATALANTA, capt. A. Powell, est attendu [illegible] et repartira de suite. Pour fret ou passage, s'adresser à W. C. TOMPKINS & co. 66, rue du Camp.

L'Atalanta fera les voyages régulièrement et sécurera des connaissements nets pour recharger par privilège sur le steamer Patrick Henry. Les Patrick Henry est en rapport avec l'Atalanta et est mouillé toujours à l'embouchure du Yazoo. Les expéditions seront sécurisés à redouter. 22 jan

CABOTAGE.

LIGNE DE LA LOUISIANE ET DE NEW YORK—Le navire CHARLEMAGNE, capitaine Jackson, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSDICK & RASINES,
23 j 70, rue du Camp.

POUR NEW YORK—La goëlette ARABELLA, capitaine Bradstreet est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
25 jan 65, rue de la Commune

POUR NEW-YORK—Le brick GROWLER, capt Ulmer, recevra encore 75 balles de coton pour compléter son chargement, s'adresser à S & J P WHITNEY,
73, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.
Le brick NORTH, capitaine Crawford, ayant une partie de son chargement engagé partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD,
7 jan 99, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—La barque fine voilière AMOS PATTEN, capt. Thompson, partira incessamment, pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
30 dec R GRONING & Co.

POUR NEW YORK—Le brick GROWLER, capitaine Ulmer, sera expédié sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage. S'adresser à
15 ja S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR NEW YORK—La goëlette PROXY, capitaine Jameson, partira sous peu. Pour fret sur le pont ou passage, s'adresser à S&J P WHITNEY,
15 jan 73, Camp.

POUR NEW YORK—La barque GALILEO, capitaine Lombard ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. S'adresser à
7jan BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR BOSTON—La barque ADELINE [illegible], capitaine Hopkins, ayant à bord la plus grande partie de son chargement, peut encore recevoir quelques articles légers de fret. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. W. ZACHARIE,
28 janv 88, rue de la Douane

POUR BOSTON—Le brick FRANCIS P BECK, capitaine D. Stackpole, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK.
27 janv 24, rue de la Douane.

POUR BOSTON—Le paquebot MASSACHUSETTS, capt Thilbey, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage s'adresser au Capitaine à bord, vis-à-vis la presse d'Orléans ou à J A MERRITT,
25 jan 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le navire MARGARET, Capt Scott, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la presse inférieure, ou à J A. MERRITT,
24 jan 57, rue du Camp.

POUR BOSTON—Ligne de Lombard de Paquebot—Le navire CINCINNATI, capitaine S. E. Howes, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au wharf de la rue St. Joseph, ou à H. A. NORCROSS & Co,
21 jan 68, rue du Camp.

POUR BOSTON—Paquebot de la ligne de Lombard—Le navire COLUMBRAND, capitaine George Barker, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à H. A. NORCROSS & Co.
21 janv 68, rue du Canal

POUR BOSTON—Le navire HANOVER, doublé en cuivre, capitaine Martin, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
15 jan S. & J.P. WHITNEY, 73 Camp

POUR BOSTON—La barque TARQUIN, capt. Horner, partira incessamment. Pour fret de 200 bal es coton, s'adresser à
11jan S. & J.P. WHITNEY, 73 Camp

POUR BOSTON—La barque GLEANER, capitaine Stevens, a besoin de 50 tonneaux de fret et peut prendre des passagers. S'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
10 janv 73, rue du Camp

POUR BOSTON—Le brick ALBION, capt. Stockport, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le batiment angulaire de la rue Delord ou à
7jan JOHN MERRITT, 53 Camp.

POUR PHILADELPHIE.
La goëlette S. W WATSON, partira pour le port ci-dessus, ce matin à 9 heures. Les passagers voudront bien se trouver à bord à cette heure. On peut prendre encore deux ou trois passagers. S'adresser à J H ASHBRIDGE,
21 jan 65, rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Paquebots—Le beau brick TREATY, capitaine Dernton, est en chargement pour le port ci-dessus. S'adresser à bord, ou à JAMES D. DENEGRE,
18 jan 16, Douane.

POUR BALTIMORE—Le Paquebot SEAMAN, capitaine F.S. Nickson, ayant la plus grande partie de son chargement, d'engagé, partira incessamment. Pour fret et passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
15j 24 Douane.

POUR CHARLESTON.
Ligne de paquebots entre Charleston et la Nouvelle-Orléans.
La goëlette DELIGHT, capt. Browne, ayant une partie de son chargement engagé partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à J. A. BARELLI & Co
20 jan 61, rue de la Commune.

POUR CHARLESTON—La goëlette MASSON, capt. Davy, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
15jan J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR NORFOLK—Le brick MARY, capitaine Averill, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
11 jan KIDDER & HEAD, 99, Camp.

POUR SAVANNAH.
La goëlette EMELINE, capitaine Gates, a besoin de 200 barils pour compléter son chargement et partira sans délai. S'adresser pour fret ou passage, à WOOD & SIMMONS,
22 janv 80, rue des Magasins.

POUR PORTSMOUTH—Le brick DANUBE, capitaine Lane, ayant une partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord vis à vis la Presse de la Nouvelle-Orléans, ou à JOHN A. MERRITT,
16 jan rue du Camp.

POUR FRANKLIN, (Attakapas)—Le brick ENERGY, capitaine Widgeon, partira demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face les bâtiments triangulaires, ou à
15jan WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

POUR LA MOBILE—Par le fleuve—La goëlette MONITOR, capitaine St. [illegible], est en [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE,
25 jan 65, rue de la Commune.

POUR LA MOBILE PAR LE NOUVEAU BASSIN.—La goëlette SELECT, capitaine William, est en déchargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE,
11 jan 65, rue de la Commune.

POUR PENSACOLE—(Par la voie du nouveau bassin)—La goëlette ADELAIDE, capitaine Clark, partira incessamment. S'adresser au capitaine à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR APALACHICOLA.—La belle goëlette S PHILLIPPS, Capt. Bailie, ayant une partie de son chargement d'engagé; partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord au mouillage Picayune, ou à WOOD & SIMMONS,
15j 80, rue des Magasins.

POUR APALACHICOLA—La goëlette EAGLE, capt. Sawyer, ayant une partie de son chargement d'engagé partira incessamment. s'adresser à bord vis à vis la batisse Triangulaire ou à WOOD & SIMMONS,
24 jan 80, Magasins.

POUR APALACHICOLA.
La goëlette SITUATE, capitaine Baker, est maintenant en déchargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J H ASHBRIDGE,
25 jan 65, rue de la Commune.

PLOMB A GIBOYER—De Baltimore, par numéros assortis, en magasin et à vendre par CHARLES CLEGG,
27j 47, Royale.

PORTS D'EUROPE

POUR LE HAVRE—Le navire [illegible], capitaine Freeman, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY,
23j 73, rue du Camp

POUR LE HAVRE (passage seulement) Le navire ANTIOCH, capt. Wescot, a la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour passage seulement s'adresser à S & J. WHITNEY,
17 jan 73, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire A 1 PACTOLUS, capitaine Harding, partira incessamment. Pour balance de fret s'adresser à BLANCHARD, EIMER & CO,
3 janv 26, Bienville.

POUR LE HAVRE—Devant partir le 25 janvier—Passage seulement—Le paquebot SARATOGA, capitaine Hathaway, ayant tout son chargement d'engagé, partira sans faute, le jour indiqué ci-dessus. Pour passage seulement s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou FOSDICK & RASINES,
18 j 70, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.
Le navire français PAULINE, capitaine Guignot, ayant la majeure partie de son chargement engagé, sera expédié immédiatement. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à BLANCHARD, EIMER & Co.
16 jahv 26, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le navire TALMA, capitaine Cayol, partira sous peu de jours. Il peut recevoir encore 300 balles de coton. S'adresser à F. PERRET,
15jan 59, rue Toulouse.

POUR MARSEILLE—Le navire de première classe ARTHEMISE, capitaine Lebel, partira incessamment. Pour la balance du fret, s'adresser à AUGTE. MOLIER,
16 85, St. Louis.

POUR BORDEAUX—Le navire français PAUL EMILE, capt. J. Nouvel, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira le 1er février prochain. Pour fret de cent balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à F. JORDY,
14 j—15 118, Royale.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire JESSORE, capitaine Putnam, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira le 6 février. S'adresser au capitaine à bord vis à vis la presse à coton d'Orléans ou à
27 j BOUTIN, GALLY & Co, 79 Toulouse.

POUR LIVERPOOL—Le navire KENSINGTON, capitaine Currie, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton s'adresser à bord ou à P. LAIDLAW,
24 janv 57, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le paquebot MARY KINGSLAND, capt. Robt. Mc Cerren, ayant une partie de son chargement à bord, partira incessamment. Pour fret de 500 balles coton ou passage, s'adresser à bord vis à vis le wharf de la rue St. Joseph, ou à
14jan PETER LAIDLAW, 51 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire TAMENAND, capitaine Borland, partira incessamment; pour fret de 200 balles, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
10 janv 73, rue du Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe JOHN BOLTON, capitaine Teulon. Pour fret s'adresser à
11jan Wm. G. HEWES & co, rue Natchez

POUR LIVERPOOL—Le navire ALHAMBRA, capt. Davis, partira incessamment. Pour fret de 330 balles coton ou pour passage, s'adresser à S. P. WHITNEY,
1er janv 75, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire SUPERIOR, capit. Taylor, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
18jan HOLMES & MILLS, 9 Bank Place

POUR LIVERPOOL—Le navire (A. 1) PONTIAC, capitaine Parker ayant toute sa charge engagée, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à PIERCESHANNON & BROTHERS,
17 déc 57 Magasins.

POUR LE LIVERPOOL—Le navire AL MAJESTIC, capit. Mustan, ayant la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton et passage s'adresser à
14d S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire CARAVAN, capitaine Nichols, partira incessamment. Pour fret de 160 balles de coton ou pour passage, s'adresser à
17 d S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR COWES—La barque AMES PATTEN, capt. Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. S. & J. P. WHITNEY,
10 janv 57, rue du Camp

POUR PORT GLASGOW—Le navire CASSANDRA, capit. Rodgers, ayant la plus grande partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à HOLMES & MILLS, Bank Place. 23j

POUR TRIESTE—Passage seulement—La barque N. [illegible], capt. Manson, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à S & J P. WHITNEY,
22j 73 rue du Camp

POUR TRIESTE—Le brick BRILLANT, doublé en cuivre, capt. Hepburn, ayant presque tout son chargement, partira incessamment. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à
14 jan J & T ASHBRIDGE, 65, Commune

POUR TRIESTE—Le brick CONDOR capitaine Gréfeuille, partira immédiatement. Pour passage, s'adresser à bord, ou à
30 déc. T. BARBANCEY, 6, rue Conti.

POUR STOCKHOLM—Le brick suédois OSCAR, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
17jan R GRONING & co.

PORTS DES ANTILLES.

POUR LA HAVANE
La goëlette MERCHANT, capitaine Shermander partira jeudi à midi. 31 courant, ayant ses deux tiers de son chargement engagé. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine, ou à
25 jan R. GRONING.

POUR LA HAVANE, via Key West—La goëlette AID partira sans faute mercredi, 29 courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à
25jan R. GRONING & co,

POUR LA HAVANE—Une navire a besoin de 300 barils, pour compléter son chargement. S'adresser à
18jan J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune

POUR LA HAVANE—La goëlette HERO, capitaine Sabaté, partira incessamment, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—Le navire CRATON, ayant déjà reçu une partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à S. & P. WHITNEY,
1er janv 75, rue du Camp.

POUR ST. YAGO DE CUBA—La goëlette NO FUE VENCIDA, capitaine Darso, peut prendre encore 400 barils de fret, et quelques passagers, s'adresser à
27j J ROBERT & Co. 47, Bienville.

A VENDRE OU A FRETER.

A VENDRE—Le brick double et chevillé en cuivre ROBERT ADAMS, capt. Marshall, du port de 200 tonneaux, destiné comme paquebot pour la Havane, ayant de beaux emménagemens pour passagers, a tout son appareil en cordages et voiles au complet et peut prendre la mer sans frais. Conditions, raisonnables. Pour plus amples informations s'adresser à bord vis à vis le marché ou à R. A LEFEBVRE & ce.
23jan 10 rue Toulouse

A FRETER—Le brick ENVOY, capit Haynes, du port de 1600 barils sous le pont. S'adresser à J. W. ZACHARIE & Co,
21 jan 88, rue de la Douane.

A FRETER.
La goëlette fine voilière CAZENOVA, capt. Moon, du port de 1500 barils. S'adresser à J. W. ZACHARIE & Co,
25 janv 88, rue de la Douane.

A FRETER—La goëlette MONITOR capitaine Sisman, du port de 170 tonneaux. S'adresser à
17jan J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

A FRETER—Une bonne goëlette du port de 150 tonneaux, désireroit se procurer du fret pour un port au sud du Hatteras, Savannah serait préféré. S'adresser à
11jan FOSDICK & RASINES, 70 Camp.

A FRETER—On demande à fréter un navire de première classe, du port de 700 balles coton pour la Méditerrannée.
11jan FOSDICK & RASINES, 70 Camp.

A VENDRE—La belle goëlette AID, de 82 tonneaux, doublée en cuivre, n'ayant que deux ans de service. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à
14jan R. GRONING & co.

A FRETER—La barque MARINE, capt. M. Tripe, du port de 500 balles—Un fret pour la Méditerrannée serait préféré pour conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à VENNARD & GODDARD,
10 jan 36, Camp.

A FRETER—Une goëlette doublée et chevillée en cuivre, de 12 tonneaux, est actuellement prête à recevoir du fret. S'adresser à WM. C. TOMPKINS & co.
11jan 66, rue du Camp.

A FRETER—Le brick neuf doublé en cuivre POKEN, capitaine Crowell. S'adresser à
21jan H. A. NORCROSS, 68 Canal.

POUR FRETER—La belle goëlette GILBERT HATFIELD, capt. Felix. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
11 jan 65, Commune.

A FRETER—Pour la Havane ou un des ports du Mexique—La belle goël. américaine WATER WITCH, capitaine Arnoux. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à A. CAPDEVIELLE & Co,
28 déc 19, rue Toulouse.

A FRETER—Le brick COURIER, capitaine Williams, est prêt à recevoir du fret pour n'importe quel port au Sud de Hatteras. S'adresser au capitaine à bord, ou à
27 d BOGERT & HAWTHORN, 68, Grav.

A FRETER—La barque Marion, capitaine Tripe, du port d'environ 600 balles. S'adresser à
25 l VENNARD & GODDARD, 36 Camp

A VENDRE—Un navire de 320 tonneaux, âgé de 6 ans, nouvellement doublé en cuivre et qui peut prendre la mer à très peu de frais. Pour les conditions, s'adresser à
25 janv R GRONING.

A VENDRE—Le fort bateau à quille FAIR STAR, ayant 85 pieds de longueur, 19 de largeur et 17 de profondeur, en bon état, tel qu'on peut le voir à Carolton. Pour les conditions, s'adresser à PIERCESHANNON & BRO,
3 janv 57, rue des Magasins

CONSULTATIONS MEDICALES, RUE DU CANAL, No 198.

LE DOCTEUR BARELLE de la faculté de New York, membre des sociétés médicales de N. York et de la Nelle Orléans, membre correspondant de la société médicale de Toulouse, etc.

Donnera des consultations à son domicile, sur toutes les maladies, mais plus particulièrement sur les maladies chroniques de la poitrine et de l'estomac, les affections dartreuses, scrofuleuses et cancéreuses, la goutte, les rhumatismes, etc. Il traite les maladies secrètes par une nouvelle méthode sûre, prompte et facile.

Les personnes qui désireront consulter le Docteur par correspondance n'auront qu'à détailler les symptomes de leurs maladies, et le temps qu'elles ont existé, etc. ils en recevront une prompte réponse.

Consultations de 9 heures du matin à 8 heures du soir. 23 a—6m.

VIN DE Malaga—50 barils doux; 50 de sec, à vendre par DAVIS & HOBART,
27jan 18, rue de la Douane

VENTES A L'ENCAN.

PAR P. E. TRICOU.

Succession de feu Pierre Norbert Boudousquié.

LUNDI vingt-quatre février 1840, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans Etat de la Louisiane, en date du 15 janvier 1840, il sera offert en vente publique, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, pour compte de la susdite succession, les propriétés, esclaves et actions ci-après décrits, savoir:

1o. Une habitation située dans cette paroisse, rive droite du fleuve à environ une demi-lieue au-dessous de cette ville, mesurant 4 arpens de face au fleuve sur 40 de profondeur. Ladite habitation installée pour le jardinage et parfaitement entourée; ensemble avec les bâtisses, circonstances et dépendances de ladite habitation, savoir; deux maisons de maître, cuisine, pigeonniers, remise, magasin, étables, hopital, moulin, cabanes à nègres &c., le tout en parfait état. Mais si les quatre arpens n'étaient pas vendus en un seul lot, on procèdera à la vente de ladite propriété en la divisant en deux lots de 2 arpens chacun.

2o. Un morceau de terre situé dans cette paroisse, rive droite du fleuve, à environ deux milles au-dessous de cette ville, mesurant un arpent six toises de face au fleuve sur 40 de profondeur. Cette terre faisait partie de l'ancienne habitation de M. Pierre Cazelar.

3o. Un terrain situé rue Bourbon, entre les rues du Quartier et de l'Hopital, mesurant, au pied français 30 pieds de face à la dite rue Bourbon, sur 120 pieds de profondeur.

4. Gui laume, nègre âgé d'environ 50 ans.
5. François, mulâtre, âgé d'environ 26 ans, charretier,
6. Pierre, nègre, âgé d'environ 50 ans, charretier.
7. Nelson, nègre, âgé d'environ 35 ans, excellent marchand de légumes,
8. Ety, négresse, âgée d'environ 45 ans, hospitalière, bon sujet,
9. Michel, nègre âgé d'environ 60 ans, presqu'aveugle,
10. Parker, nègre, âgé d'environ 30 ans, maladif, bon vendeur de lait.
11. Butler, nègre, âgé d'environ 25 ans; charretier, laboureur,
12. Sarah, négresse, âgée d'environ 35 ans, blanchisseuse, repasseuse et couturière,
13. Magdeleine, négresse, âgée d'environ 40 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, et son enfant François, griffonne, d'environ 5 ans,
14. Henriette, négresse âgée d'environ 25 ans, blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et domestique de maison, et son enfant, âgé de cinq mois,
15. Aspasie, négresse âgée d'environ 30 ans, domestique de maison,
16. Joko, négresse, âgée d'environ 35 ans
17. Clara, négresse âgée d'environ 50 ans
18. Agnès, négresse âgée d'environ 28 ans, parfaite cuisinière,
19. Anderson, fils d'Agnès, mulâtre, d'environ 12 ans,
20. Pierre, orphelin, nègre d'environ 10 ans,
21. Drausin, griffe orphelin d'environ 9 ans,
22. Eugenie, orpheline, négresse d'environ 11 ans.
23. Bazile, griffe orphelin, d'environ 7 ans.
24. Joseph, nègre d'environ 15 ans,
25. Sophie, mulâtresse, âgée d'environ 25 ans, bonne couturière,
26. Cinq actions de la Banque des Améliorations,
27. Trois actions de la Compagnie d'assurances du Théatre d'Orléans.

Conditions—Les propriétés payables à 1, 2 et 3 ans, et les esclaves un cinquième comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Tout billet qui ne sera pas payé à l'échéance portera un intérêt de 10 pour cent l'an, sans que cette clause ne puisse être interprétée de manière à retarder le paiement d'aucun billet. Les actions comptant.

Les actes de vente seront passés chez Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.
23 jan—15,12,19 et 21

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Par Dutillet, Encanteur.

EN vertu d'une résolution du conseil de la Municipalité No. Un, avis est donné que le premier Lundi de Février 1840, à midi, à la Bourse de la Cité, l'encanteur susdit procèdera à la vente des propriétés ci-après décrites, appartenant à la dite municipalité, savoir:

1o Les lots Nos. 1 à 22, situés entre les rues Conti, de la Levée, Bienville et le chemin public, conformément au plan dressé par le voyer, en date du 26 octobre 1839.

2o Les lots 1 à 6 de l'ilet 31, situé au faubourg Tremé, borné par les rues St Louis, Marais, Conti et Villeré, conformément au plan dressé par le voyer, en date du 25 octobre 1839.

3o Les lots invendus de la propriété faisant partie des anciennes prisons.

Conditions—Un dixième comptant, et le reste à un deux et trois ans, moyennant des billets endossés à la satisfaction du maire, et portant, hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Nouvelle-Orléans, le 13 décembre 1839.
16 déc—1pt C. GENOIS, maire.

VENTE D'IMMEUBLES DE VALEUR PAR BEARD & KENDIG

IL sera vendu mercredi 5 février, à 11 heures, à l'Arcade de Banks, les propriétés suivantes, situées et adjacentes au bassin du nouveau Canal savoir:

1 lot no. 131 étant l'encoignure des rues St. John et de la rue Julie, mesurant 26 pieds de face, 25 pieds 4 pouces dans le fond et 120 de profondeur.

4 lots no 145, 146 147 et 148, encoignure du debarcadere de la rue Julie et St. Pierre, chaque lot mesurant 26 pieds de face sur 120 de profondeur.

28 lots no 168 au no 196 inclusivement, formant l'ilot Central entre le débarcadère de la rue Julie et les rues St. Paul, Cédar, et Cypress, de diverses dimensions, vis à vis le second bassin.

26 lots no. 107 au no. 222 inclusivement, formant un ilot entre le débarcadère Florida et les rues Cédar, Pine et Cypres, immédiatement adjacent au vieux bassin et faisant conséquemment face à l'extension projetée du vieux bassin.

1 lot no. 350 sur le débarcadère Covington près de la tête du bassin, mesurant 25 pieds de face sur 100 de profondeur, le tout spécifié sur le plan dressé par M. Delafield ingénieur.

Conditions de la vente un cinquième comptant balance 12, 18, 24 et 30 mois, avec cinq pour cent d'intérêt, avec en la sûreté à la convenance du vendeur et hypothèque jusqu'au parfait paiement.

L'intérêt à 10 pour cent par an sur les billets non payés à l'échéance.

Et aussi l'élégante maison de résidence no. 4 des 13 batimens de la rue Julie, située entre les rues Camp et St. Charles, mesurant 26 pieds trois pouces de face sur 105 pieds de profondeur plus ou moins, ayant droit de passage dans l'allée qui est sur l'arrière. Il n'y a pas à la Nouvelle-Orléans de maison mieux disposée pour une famille.

Conditions 1/10 comptant balance à 6, 12 et 18 mois avec endosseurs approuvés et hypothèque jusqu'au parfait paiement.

L'intérêt à 10 pour cent par an sur les billets qui ne seraient pas payés à l'échéance.

Les actes de vente seront passés pardevant Jules Mossy, notaire public. 24 j 11

Vente renvoyée.
PAR FAUCHIER.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Charles Maurian, juge de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu le Jeudi, 20 février 1840, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, la propriété ci-après décrite, résultant de la société qui a existé entre Edouard Raboul l. d. c. l. et Rosalie Ferrand sa femme:

Un lot de Terre situé au faubourg de l'Annonciation en cette paroisse, désigné par le No. 4, dans l'ilet No. 46, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance, entre les rues Richard et Felicite, sur 125 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare des Nos. 1, 2 et 3, et dix huit pieds deux pouces de large sur la ligne du fond, ensemble les batisses et constructions. Conditions comptant.

L'acte de vente pardevant Felix Percy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 jan—21,27,3,9,19.

PAR BEARD & KENDIG.
Vente de Syndics.

IL sera vendu, le 29 courant, à 10 heures, par ordre de l'honorable cour de district, le contenu d'un restaurant no. 92, rue du Camp, délaissé par James Cassidy à ses créanciers, consistant en chaises, tables, verre, porcelaine, tournebroche et autres articles etc.
16 j—3

Succession de feu dame Mary Nathan Bellow.
PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves pour la ville et paroisse d'Orléans, il sera vendu à la Bourse de la Cité, le Samedi, 1er février, à midi précis.

L'esclave MATHILDA, âgée d'environ 21 ans, avec ses deux enfants, une Adèle âgée de 2 ans et l'autre à la mamelle.

Conditions—4, 8 et 12 mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 21 jan—11

PAR BEARD & KENDIG.
Bel Immeuble à l'encan pour clore une consignation.

IL sera vendu mercredi, 29 de ce mois, à midi, à la Bourse St. Louis:

Trois lots de terrains mesurant 21 pieds 4 pouces de face sur 138 pieds 6 1-3 pouces de profondeur, avec toutes les améliorations, savoir: le magasin en briques qu'il s'étend dans toute la longueur des lots actuellement loué $1200 par an. Aussi, trois lots, adjoignant, mesurant 21 pieds 4 pouces et demi de face sur 174 pieds de profondeur avec leurs améliorations, loués $120 par an. Cette propriété est située sur la rue Tchoupitoulas près la rue Julie.

Le plan desdites propriétés est exposé à la rotonde de la Bourse St Louis.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé par W. Y. Lewis, not. public, aux frais de l'acquéreur. 21jan

PAR BEARD & KENDIG.
Vente positive.

IL sera vendu mercredi, 5 février, à midi, à l'Arcade de Bank, ce beau lot de terre, situé rue du Camp, entre les rues Girod et Julie, et adjoignant la nouvelle demeure de M. McCall, mesurant 27 pieds de face sur la rue du Camp, sur 149 2-3 pieds de profondeur et ayant 27 pieds de face sur la rue Ste. Marie d'après le plan lythographique dressé par P. S. Nich en date du 9 mai 1836.

L'acheteur se changera de 3 billets de $650 chaque qui seront dus le 12 de mai 1841 et pour lesquels il y a hypothèque sur la propriété. La balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit à raison de 5 pour cent par an, intérêt qui sera ajouté et de 10 pour cent, si les billets n'étaient pas payés à l'échéance, le vendeur se réservant le droit de différer cette échéance, gardant l'hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé devant J. B. Marks, not. pub. aux frais de l'acheteur. 22—13

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu le 21 février, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, sous la date du 9 novembre 1839, et sous la direction du curateur de la succession de R. Russell, décédé.

La négresse HANNA, âgée d'environ 20 ans, appartenant à la dite succession.
Condition comptant.
18 janv—28, 11, 21f.

LES soussignés offrent à vendre au débarquement du Robert Adams de Bordeaux.

45 barriques vin rouge Montferrant, 10 do do St. Emilion, 20 do do St. Estèphe, 12 do do St. Julien, 20 demi barriques vin blanc de Graves, 15 do do Sauternes, 600 caisses vins differents marques, 50 do do chateau Lafitte, 50 do fruits à l'eau de vie assortis, 15 do do Kirch, 30 paniers Anisette, 50 caisses cerises à l'eau de vie, 10 do prunes sèches en jarres de verre, 10 do do en boites de fer blanc, 20 caissons vermicelle fins, 20 do macaroni, 12 barils Madère, 5 demi balles amandes en coques, 30 paniers huile superfine, 15 caisses absynthe, 2 barils saucisson de Lyon.
27j LOISON & SILVESTRE, 73 Royale.

PIERRE PRADAT offre à vendre sa jolie Maison de résidence, rue de l'Esplanade, entre les rues Condé et Royale, savoir:

Un Lot de Terre mesurant 21 pieds, un pouce et 4 lignes de face à l'Esplanade, sur 100 pieds de profondeur; maison en briques à trois étages, avec cuisine et améliorations, y compris l'eau de la machine hydraulique.

Plus: Neuf mille cinq cents piastres d'actions de la Banque Consolidée.

S'adresser à C. POLLOCK, notaire public, allée de la Bourse. 8 jan—1m

ESTAVAN GOURIE.

SI Estevan Gourié (fils de François Gourié, natif de France), qui, en 1837, quitta les Iles Canaries pour la Havane, et qui, au mois d'août de l'année suivante, est supposé s'être rendu de la Havane à la Nouvelle-Orléans, veut écrire, soit à son père, en Espagne, soit au soussigné, apprendre une nouvelle fort avantageuse pour lui.

Dans le cas où ledit Estevan Gourié serait mort dans ce pays-ci, et s'il avait laissé un ou des descendants, toute preuve sur ce fait serait reconnue par le soussigné, tous frais encourus pour obtenir cette preuve seront remboursés, et un paiement sera fait au chef de famille de Gourié, au nom de laquelle sont faites les présentes recherches.

S'adresser à Wm W. DE FOREST & Co.
27janv—4 83 South street, New-York

A LOUER—[illegible] maison à étage, encoignure des rues Hevia et Carondelet. S'adresser à la rue Bourbon, à RICHARD RICHARDSON.
23 jan—4

A LOUER.
Deux belles maisons en briques à deux étages, situées dans la rue de Bourgogne entre les rues Conti et St. Louis, avec cours, pompes, dépendances et toutes les autres conveniences pour une famille et pour une maison de [illegible] que à en [illegible] la Bourse et une maison en bois à un étage encoignure Julie et Baronne. Le tout sera loué à bon marché à de bons locataires. S'adresser à F. JORDY,
20 jan 118, rue Royale.

A LOUER—Trois MAISONS neuves en briques à 3 étages, superbement installées et décorées avec goûts, ayant balcon et cour, située rue Mercier, entre Victoire et Lévee, ont une avant l'encoignure de la rue Victoire. S'adresser à CARRIERE, DARAN & Co,
14 jan 11 et 15, rue St. Louis.

LIQUEUR DENTIFRICE
CREOSOTE composée pour nettoyer, blanchir et conserver les dents, à vendre en gros et en détail par DAVID FEEP & Co,
25 jan [illegible] rue de Chartres.

SAVONS et Chandelles—1,500 caisses marque Boston; 50 do chandelles suif; 100 do blanc de baleine, à vendre par DAVIS & HOBBART,
25 jan 18, rue de la Douane.

POIS BLANCS & OIGNONS—50 bls pois blancs, 200 do oignons à vendre par DAVIS & HUBBART,
25 jan 18 rue de la Douane.

LINSEY—50 balles pour nègres, à vendre par DAVIS & HOBBART,
25 jan 18, rue de la Douane

CRANBERRIES—100 barils atoc, 10 tjd. débarquement du navire Tol[illegible], à vendre par DAVIS & HOBBART,
25 jan 18, rue de la Douane.

BEURRE GOSHEN—45 tinettes en débarquement, à vendre par DAVIS & HUBBART,
25 jan 18, rue de la Douane.

SALARATUS—5 bps à vendre par DAVIS & HUBBART,
25 jan 18, rue de la Douane.

INDIGO DE CARACAS—20 surons à vendre par CHAS HARRISON & Co.
25 jan 21, rue Poydras.

BOITES EN CARTONS—200 pièces réunies dans un magasin et à vendre pour clore une consignation. EDWARD SPRAGUE,
25 jan 22, rue de la Douane.

PAPIER A ENVELOPPE—100 rames de grandeurs assorties, en magasin et à vendre par EDW. SPRAGUE, 22, Douane.
25 jan

BOTTES, BRODEQUINS &c—12 caisses brodequins en cuir, bottes en daim et en veau, 65 caisses chaussures, marquées Dunford & Norcross, 110 balles de toile pour marchandises, cotonnade superfine, vendue pour compte de qui de droit, à vendre par une bois de baleine, marque Bedford, en magasin et à vendre par. Tampico; 350 caisses blanc de baleine, marque Bedford et autres, à vendre par
25j ISAAC BRIDGE & Co. 131, Magasin.

SAVON, CHANDELLES, &c—200 caisses de savon Boston, 200 caisses chandelles; 50 barils harengs saurés anglais; 300 caisses blanc de baleine, à vendre par EDWARD SPRAGUE,
25 janv 22, rue de la Douane.

CHANDELLES—[illegible] caisses de suif, 10 aggrega, [illegible] en cuivre, à vendre par S. & J. P. WHITNEY,
24 jan 73, rue du Camp.

A AFFERMER pour plusieurs années, l'habitation de Francis P. Corbin, situé au dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, avec les bâtiments et dépendances. Pour conditions, s'adresser à M. S. Mechall Rock sur le lieu, ou à H. C. CAMMACK & Co.
23 j—3 Place de Banck

LES créanciers de la succession de feu Patrick McCabe, sont priés d'adresser leurs réclamations à Mr. A. C. Hugh McCormack, [illegible] Levée.
23 j—1

TABAC—35 bds nouvelle récolte, qualité supérieure, à vendre par ABRAHAM TRIER,
21 jan 51 rue Gravier.

FARINE—500 barils—Porc mess nouveau et vieux—Jambons, toile à 40 barriques de Cincinnati, à vendre par MAHARD & BRO.
21 jan 28, Nouvelle Levée.

SOUFFLETS DE FORGERON—20 paires assortis, à vendre par MAHARD & BRO.
24 jan 28, Nouvelle Levée.

SUCRE—[illegible] Presque neuf, à vendre par P H GALLWEY,
24 jan 6, rue Conti.

CAFE—200 sacs café Havane assorti, 10 de la Havane—500 milliers cigares, regalia, caffonas et tabac [illegible] Ouest, à vendre par J. ROBERT & Co,
47, rue Bienville.

PORC—[illegible] barils de porc mess, [illegible] à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co,
24 jan 26, rue Poydras.

SEL—soussignés, en débarquement de sel de Liverpool et des Iles Turques, qu'il vend en lots au gré des acheteurs. E. F JENKINS,
24 jan encoig. Poydras et Magasins.

SEL—[illegible] sacs sel fin et gros de Liverpool, 3000 sacs sel de 2 boisseaux des Iles Turques, à vendre en lots au gré des acheteurs. E. F. JENKINS,
24 jan encoig. Poydras et Magasins.

TRAITES sur Londres, à vendre par SCHMIDT, WERNER & Co,
21 jan 88, rue Bienville.

FARINE—[illegible] à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co,
24 jan 66, rue du Camp.

MELASSE—A vendre par ALLAIN & TREMOULET,
11, rue Conti.

SUCRE—A vendre par ALLAIN & TREMOULET,
21 jan 11, rue Conti.

SUCRES—[illegible] à vendre par ALLAIN & TREMOULET,
11, rue Conti.

CHARRUES—de Jacob—A vendre par ALLAIN & TREMOULET,
11, rue Conti.

TOILES D'EMBALLAGE—[illegible] d'Ecosse, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
51, rue du Camp.

TRAITES sur Paris, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
26, rue Bienville.

TRAITES sur New York, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
26, rue Bienville.

CORDES DE MANILLE—[illegible] à vendre par J. L. DAW, 55, rue du Camp.

CAFE DE LA HAVANE—Reçu à vendre par LEPAGE FRERES.

EAU DE VIE—[illegible] pipes eau de vie Otard, Dupuy & Co. 20 pipes de Genièvre de Hollande, [illegible] à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
24 jan 66, rue du Camp.

THE—55 caisses de thé [illegible] 50 do de 6 liv. 10 do thé Impérial, 6 liv. en débarquement du navire Chester, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co,
24 jan 66, rue du Camp.

GENIEVRE AMERICAIN—20 barils de toile chaps [illegible] chemises américaine, 200 balles savon, 1000 caisses café de la Havane, 300 barils clous, à vendre par WOOD & SIMMONS,
24j 80 Magasin.

VIN DE BORDEAUX—[illegible] caisses de [illegible], à vendre par WOOD & SIMMONS,
21j 80 Magasin.

BLANC DE BALEINE—[illegible] caisses, 100 caisses de [illegible] de New Bedford, à vendre par FOSDICK & RASINES, 70 Camp.
21jan

CHARBON—[illegible] à vendre par VENNARD & GODDARD,
26, rue du Camp.

LES soussignés offrent à vendre:
300 sacs café vert de la Havane; 200 sacs do do Rio; 150 balles de cordes; 80 barriques vin de Catalogne; 40 barils vieux vin de [illegible]; 1000 caisses de savon AR.; 150 milliers de cigares assortis; 800 milliers de [illegible].
21 janv CUCULLU, LAPEYRE & Co.

POMMES DE TERRE, semences de Goshen, et La W Watt, à vendre par W. DINN.
22 janv 17, rue de la Commune.

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, 100 caisses moutarde de Londres, 20 surons indigo Caracas, 50 caisses tabac de Virginie, fabriqué, 1000 barillets clous, couleurs de Peinture, blanc de plomb à l'huile, à vendre par CHARLES S. HARRISON & Co.
22j 26, Poydras.

CHAUX—100 barils chaux pour sucrerie, 5000 boisseaux des Iles Turques, venus par le brick Anna Maria; chaux de Thomaston, 1200 barriques, à vendre par le brick, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 21, Commune.
22j

CHARBON—Les soussignés viennent de recevoir de Liverpool et de Philadelphie un approvisionnement de charbon Cannel, Lehigh et Peach Mountain, de première qualité pour à vendre au boucaut et par baril, qu'ils offrent à vendre en quantité convenable aux acheteurs, à des prix [illegible]. Les ordres laissés à leur bureau, No. 46, rue Bienville, au premier étage, seront exécutés.
26 oct B. & A. S. CLEGG.

MR. VICTOR DECAUX offre au public et aux [illegible] ses marchandises qu'il a choisies lui même en France, reçues par l'[illegible].

HABILLEMENTS D'ENFANS.
Petits mantelets, paletot, polonaise redingottes, chapeaux, casquettes, gants, bas, chemisettes, cols, cravates, bretelles et autres articles; plus un [illegible] d'habits, redingottes, robe de chambre et chapeaux de [illegible] à peine, [illegible] vendra à partir en détail à [illegible] quantité de grande [illegible].

ARTICLES POUR DAMES.
Un joli assortiment de broderie, dentelle, cols, [illegible] de baptiste, manteaux en drap et mérinos, lingerie pour enfant, ombrelles, parapluie; aussi un assortiment de mercerie.

ARTICLES DE TAILLEUR.
De [illegible] cachemire, nouveautés, serge, soie fleuri, 1re qualité, boutons, doublures et autres articles. VICTOR DECAUX.
2 dec Royal, entre Bienville et Conti

TABAC—100 caisses tabac manufacturé, à vendre par ANDREWS & BRO, 50 Camp.
25jan

CIGARRES—115 milliers cigares de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO,
16jan 80, rue St. Louis.

BARRIQUES, boucauts, tierçons et barils, à vendre par COIT & Co. 20, Douane. 16 jan

SUCRE—[illegible] à vendre sur [illegible], par GOURDAIN & BENIT, 12, Conti
16 jan

SIROP de Batterie, 31 barils en débarquement de la goëlette Mexico, à vendre à prendre un baril ou plus par GOURDAIN & BENIT,
16 jan 13, rue Conti.

COTONNADE des Attakapas superfine, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
16 jan 25, rue St. Louis.

FUTS de selle à vendre à bas prix pour clore une facture par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
16 jan 25, rue St. Louis.

DRAYS de Philadelphie, récemment reçu à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
25, rue St. Louis.

SUCRE—30 boucauts de sucre en débarquement de la goëlette Louisiane. à vendre par HENRY TETE,
18 jan 13, Conti.

BALANCES plate formes françaises à New York de toutes dimensions constamment, à vendre par WILLIAM S. BROWN,
27j 36, rue Gravier.

CIGARES—Un assortiment complet de cigares de la Havane, 150 paniers mexicaines, à vendre par
27j J. M. CABALLERO, 32 Levée.

TOILE d'emballage—100 pièces à vendre par SCHMIDT & WARNER & Co
27 janv 88, rue Bienville.

SEL—1800 sacs sel fin et commun de Liverpool, à vendre en lots au gré des acheteurs, par E. J. JENKINS,
25 jan Enc. Poydras et Magasins.

TABAC—71 boucauts tabac de Kentucky, à vendre par R. GRONING & Co. 27j

PORC—150 barils mess et prime, 50 300 sacs café de Rio fin vert, à vendre par
27j BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

UN grand Poele à la Franklin convenable à un steamboat ou à une auberge avec ses tuyaux complets, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
27 jan 63, rue Gravier.

SEL—3000 sacs sel de deux boisseaux chaque des Iles Turques, en lots au gré des acheteurs; 3000 sacs sel fin et commun, de Liverpool, en lots au gré des acheteurs, à vendre par E. F. JENKINS, enc. Poydras et Magasins.

On trouvera constamment dans le magasin du sel de Liverpool, des Iles turques à acheter. 25 jan

LE soussigné marchand de sel est toujours approvisionné en sel de Liverpool et des Iles Turques, à vendre au gré des acheteurs. E. F. JENKINS,
27 jan encoignure Poydras et Magasins.

MAHOGANY et bois de Campêche, 70 tonneaux. G. BEDFORD & BECK,
27j 24, Douane.

LARD en feuilles—100 barillets de Cincinnati, à vendre par ADAMS HARTWELL & Co.
27 janv 36, rue Poydras.

BOTTES, Souliers et Brodequins—37 caisses à vendre par R. G. HOBBS,
27 janv 12, rue de la Douane.

PATATES de l'Est—50 barriques, à vendre par
27 jan EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

CAFE—500 sacs café en doubles sacs, 50 douzaines pelles et bêches, clous de Boston, à vendre par A. MERRITT, 53, Camp 27 jan

TOILE A VOILE et à drap, ayant douleur [illegible] back par GEO GREEN & BROTHER,
27 jan 26, rue du Camp

SAVON, chandelles et papier d'enveloppe—[illegible] Boston; 300 barriques à mélasse, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER,
26, rue du Camp

SEL—5500 boisseaux sel des Iles Turques, à vendre par GEO GREEN & BROTHER,
27 janv 26, rue du Camp

VERGUES—12,000 pouces cubes de pin, 20 pièces de bois, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
27 janv 24, rue de la Douane

150 ballots marchandises sèches, à vendre par
27 j W. C. TOMPKINS & Co. 66, Camp.

RAISINS de qualité supérieure, 1600 caisses, 300 demi do, 200 quarts do, M. R. de barques tous récemment, à vendre à bon marché par
27j ROBERT & Co, 47, Bienville.

CHAPEAUX—Un assortiment de chapeaux de soie de Paris de dernière mode et chapeaux de feutre américains, à vendre en gros et en détail à des prix modérés par
16j JH. BERCIER & DUTEIL, 131, Chartres.

LES soussignés ont annulé tous les pouvoirs d'agent donnés par eux-mêmes ou pour la maison *Joseph Landis & Co.*
23jan JOSEPH LANDIS, HENRY EMERSON.

RIZ—100 tierçons de la Caroline 1re qualité, à vendre par J A BARELLI & Co,
23 jan 61, Commune.

CIGARES—100,000 Havane supérieure, à vendre par J A BARELLI & Co,
23 jan 61, Commune.

PEAUX—150 peaux mexicaines, à vendre par J. M. CABALLERO,
23 jan 80, St Louis.

SEL—2500 sacs sel fin et commun de Liverpool, nouvellement débarqué, en lots au gré des acheteurs.
23 j ALEX PARK, 91 rue de la Commune

SEL des iles Turques en sacs de 2 boisseaux, en quantité au gré des acheteurs.
23j ALEX. PARK, 91. Commune.

FARINE, graisse et whiskey—500 barils farine, 1000 barillets graisse en feuilles, 300 barils whiskey en débarquement et à vendre par G. DORSEY,
23 jan 44, Nelle Levée.

TRAITES sur New York à court terme, à vendre par R GRONING & Co.
23 janv

INDIGO de Caracas et tabac—20 serons indigo de Caracas, 13 boucauts tabac, à vendre par R. GRONING & Co.
23 janv

ETOFFES pour douillettes—5 balles, qualité supérieure, do do 5 balles assorties, largeurs 4-8, 3-4, 7-8, à bon marché, 1 extra fine, à vendre par
23 jan WM. PREHN, 56 de la Douane.

CAFE—[illegible] petit lot de café du Havane, récolte nouvelle, à vendre par SCHMIDT, WERNER & co,
88, rue Bienville.

COUVERTURES françaises—3 points, à vendre par SCHMIDT, WERNER & co.
23jan 88, rue Bienville

OCRE jaune—50 barriques, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
23 jan 50, Bienville.

PATE de jujube en caisses de 40 à 50 livres, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
23 jan 50, Bienville.

VIN, &c—200 caisses vin de Chateau Calon, 50 caisses vermouth, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
50, Bienville.

TOILE—100 balles toile d'emballage, à vendre à des prix avantageux.
23j ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp

CAFE de Rio, qualité supérieure reçu en droiture par le Lapidre, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER,
23 jan 26, Camp.

HARENGS—200 barils harengs, et 20 do do qualité supérieure, à vendre par
23 jan S. & J.P. WHITNEY, 73, Camp.

PORC—150 barils Porc mess, à vendre par STETSON & AVERY,
23 jan 83, rue Gravier.

TRAITES sur New York, à vendre par LAKUE & PREVOST,
23 jan 5, rue Royale

TOILE d'emballage des Indes Orientales, à vendre par G. GREEN & BRO, 26 Camp. 23j

CIMENT—100 barils ciment hydraulique, 50 do romain, 125 do do américain, 75 chaux, on vient de recevoir, à vendre par
S. P. BARLEY, 14, rue Bienville

TRAITES sur New York à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
50 rue du Camp

CERTIFICATS de dépot de la Banque Union du Mississippi, à vendre par R. GRONING.
23 janv

BARILS et barriques pour mélasse en grande quantité, 180 barriques, 200 petits barils en douves et en vrac, à vendre par J. & S. WHITNEY,
23 jan 73, rue du Camp.

JAMBONS—100 boucauts jambons, côtes, de la meilleure qualité, à vendre par ADAMS & HARTWELL.
23j

PORC de plantation, 9 barils M O, 80 do prime, un peu gâté, et 8 do prime croisé, à l'inspection, à vendre par ADAMS & HARTWELL.

FARINE—200 barils farine superfine, 250 [illegible] mess et 500 [illegible] sordes du Kentucky et du Missouri, 400 sacs [illegible], 45 barils whiskey [illegible] qualité supérieure, 20 barils de [illegible] de l'Ohio, [illegible] venant du Kentucky, à vendre [illegible] 20 balles [illegible] en débarquement [illegible] barils lard, 40,000 livres [illegible] à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co,
23 janv 26, rue Poydras

GENIEVRE de Hollande—10 pipes de Genièvre première qualité, déposé à la Douane, ayant droit au drawback, à vendre par JOHN H. MARTINSTEIN,
23 jan 122, rue Royale.

LIVRES A VENDRE [illegible] marché—Livres français et Espagnols, et Allemands, parmi lesquels une magnifique édition de Goethe, [illegible] Schiller, Tieck, Hoffmann, [illegible] à vendre par WM. BERGER, No. 19 rue St. Louis

FARINE—1200 barils farine, arrivant, à vendre par
22 jan

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, à bord, à vendre par G. DORSEY, Nelle-Levée.
22 jan

CENT caisses blanc de baleine de Boston, [illegible] en barils, demi-barils et quarts de barils, 100 barils oignons, à vendre par DAVIS & HOBART,
22 janv 18, rue de la Douane.

CHARRUES en fer—300 charrues en fer, 300 rouleaux cordes de Manille; 500 caisses assorties de blanc de baleine, à vendre par
22 jan J. B. FIELD, 73, Bienville.

MAQUEREAU—125 barils récemment débarqués, à vendre par J. B. FIELD, 73, Bienville.

THE—100 caisses impérial 6 liv; 100 do do. 13 do; 100 do poudre à canon 6 do; 100 do do 13 do, à vendre par J. B. FIELD,
22 jan 73, rue Bienville.

PANIERS d'Allemagne—200 paniers d'Allemagne, bouteilles, Madère; 75 caisses moutarde anglaise; 5000 barillets assortis, de 25 à 500 liv; blanc de céruse et peintures en couleur broyées à l'huile, reçus directement des manufactures de New York et de Philadelphie; 600 caisses carreaux de vitres assortis, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
28 jan encoig. Commune et Tchoupitoulas.

TOILE garantie—Un assortiment de Linges de table ouvrés et damassés, [illegible], serviettes, toile à draps et chemises, mouchoirs de poche, [illegible], crêas, estopilles, listados, [illegible] quels articles sont garantis être tout fil, venant directement des manufactures de Silésie, en Prusse.

De plus un assortiment complet de bas et chaussons, flanelle, indiennes, etc., à vendre par JOHN H. MARTINSTEIN,
23 jan 122, rue Royale.

SAVON—1500 caisses No. 1, extra No. 1 et No. 2, marques James Gould, Jackson, Trowbridge, Geo Jackson, et E. Jackson, à vendre par DAVIS & HOBART,
22 janv 18, rue de la Douane

VINS—Les soussignés reçoivent et offrent à vendre au débarquement du brick Robert Adams, venant de Bordeaux, ce qui suit;
706 caisses vin St. Estèphe,
50 caisses vin vieux Château Lafitte,
8 tierçons vin blanc Sauterne,
4 barriques vin très vieux Pentalonne.
LOREILHE & VALETON,
22 jan encoig Royale et Douane.

AVIS—Une famille française peut fournir deux belles chambres à deux jeunes gens, et les admettre à sa table, si cela leur convient. S'adresser au no. 40, rue de Chartres. 16 j7

BLANC DE BALEINE—50 caisses blanc de baleine de New Bedford, en débarquement du navire Timor, de Boston, à vendre par
18 jan HENRY TETE, 13, Conti.

DRAP assortis de couleur et de qualité, à vendre en gros et en détail par
8janv LOISON & SILVESTRE, 73, Royale.

A VENDRE SUR PIED, par Lelièvre, encoignure Royale et Ste Anne—Superbe plant d'arbres fruitiers greffés, ayant passé l'été en terre; abricotiers, pruniers, amandiers de Lyon, rosiers remontants; graines fraîches de jardinage, rosiers par lots divers au rivages. 6 janv

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les médecins et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES, à l'enseigne des rues La Course et Tchoupitoulas, où il aura constamment en main un assortiment complet de drogues et médecines et sera prêt à toute heure du jour ou de la nuit à préparer avec soin et promptitude les prescriptions qu'on lui adressera.
17jt H. CURTIUS, apothicaire.

CLOUX—500 barillets assortis, sacs de jute, avec 200 caisses no 1; à vendre par
27 j ROBERT H. WHITE, 40, Poydras.

TABAC manufacturé—100 boites excellente qualité, toile d'emballage d'Ecosse, forte et large, à vendre à conditions libérales.
27 j ANDREWS & BROTHERS, 50, Camp

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—Marcelin Michel contre ses créanciers—Les créanciers du pétitionnaire par les présentes sont dûment notifiés de se trouver en pleine cour, samedi le premier février prochain, à 10 heures a. m., afin de déduire les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le dit pétitionnaire n'aurait pas le bénéfice des lois faites en faveur des débiteurs insolvables et détenus.

Témoin l'honorable A. M. Buchannan, juge de la dite cour, ce 6 janvier A D 1840.
7 j—6 2ps F. LEBLANC, dép. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Martin—Succession de Ferjus Fuselier, décédé—Le Juge de District agissant comme Juge de la Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de feu Ferjus Fuselier, de la paroisse St. Martin, qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu en l'office de M. Antoine Bruno, notaire public dans la dite paroisse, le jeudi 20 février prochain à l'effet de délibérer et de décider à quels termes et à quelles conditions les propriétés de ladite succession devront être vendues.

St. Martinville, Bureau du Greffier, 18 Janvier 1840. R. EASTIN,
25j—21 Greffier.

LEGION DE LA LOUISIANE.

NOUVELLE ORLEANS, 25 Janvier 1840.

CONFORMEMENT à la Loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes le Dimanche, 23 du mois prochain, en tenue d'hiver, et se réunira sur la Place d'Armes, à 10 heures précises du matin, pour une revue d'inspection.

Les commandans de compagnies remettront à l'Inspecteur de Brigade, le Major Buisson, un contrôle exact de chaque compagnie présente à la revue.

La compagnie des Gardes d'Orléans, capitaine Bertus, se rendra sur la Place une heure avant la revue, pour en fermer la grille et en garder les portes.

Les chefs des différents corps, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent ordre.

Le Colonel Commandant.
CHARLES CUVELLIER.

Pour copie conforme,
L'Adjudant Major de la Légion,
28 jan G. MASSIEU.

EN débarquement—200 pièces toile d'emballage, qualité supérieure, à vendre par KENNEDY, DUREL & CO.
28 jan 52, Toulouse.

CORDAGES—250 rouleaux de Manille, assortis, 30 haussières, nouvellement arrivés, à vendre par J. B. BAILEY,
28 jan 14, rue Bienville.

CIDRE ET SIROP—300 caisses cidre de Champagne, 200 caisses sirop de limon, à vendre par J. B. BAILEY,
28 jan 14, rue Bienville.

BLANC DE BALEINE—200 caisses blanc de baleine de New Bedford, à vendre par J. B. BAILEY,
28jan 14, rue Bienville.

CHANDELLES—100 caisses chandelles de Nantucket; 50 do do New Bedford; 100 do composé, à vendre par FOSDICK & RASINES,
28 jan 70, Camp.

MELASSE de la Raffinerie—30 barils mélasse, en débarquement vis à vis la rue Conti, à vendre par ALLAIN & TREMOULET,
28 jan 11, Conti.

PORC—453 barils porc, 736 barillets graisse, lard en feuilles de Cincinnati, 82 boucauts porc en saumure, 292 barils farine, à vendre par LAYET & AMELUNG,
28 jan 17, rue de la Commune.

TOILE et Corde d'emballage—500 pièces toile et 300 rouleaux corde, à vendre par LAYET & AMELUNG,
28 jan 17, rue de la Commune.

BOTTES souliers, Brodequins, et 50 douzaines chapeaux de laine, à vendre par FROST & co
23 janv 8, rue de la Douane.

MARCHANDISES DU PAYS—Actuellement en magasin et à vendre par KIDDER & HEAD, 99, Camp.

BLANC DE BALEINE—60 caisses spermaceti de New Bedford en débarquement du navire Auburn, à vendre par
23 j WALTON & COCKAYNE, 38 Nlle Levée

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par
25 j KOHN DARAN, & Co 28 Bienville

QUINZE mille barils farine reçu par Chaland, 50 barils whiskey rectifié, 1100 barils farine par Steamer, 50 boucauts jambons de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS,
14 Poydras.

CIMENT—100 barils ciment hydraulique, 50 do ciment romain, 125 do ciment américain, 75 do chaux, nouvelle qualité; venant d'être reçu et à vendre par J. B. BAILEY,
28j 14, Bienville.

MAQUEREAUX—300 barillets maquereaux Nos. 1 et 2, en débarquement du navire Astracan, et à vendre par ROB. H WHITE,
29 40 Poydras.

BARILS A 1 CLASSE—2000 barils à vendre en débarquement du navire Astracan, et à vendre par
29 ROB. H. WHITE. 40, Poydras.

RAISINS, &c—180 caisses raisins R. 101 do do, 70 barriques vin de Catalogne; 40 barriques vin, 300 sacs café de la Havane; 100 do de [illegible] cigares, regalia, cabonas, trabucos, &c. 30 caisses linge de table, de Russie, 15 balles toile à voile de Russie, 10 do do ravens duck; 200 balles tabac en feuilles, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co
29 jan no. 39, rue Toulouse.

CORDES ET TOILES—200 pièces toile d'emballages, 134 rouleaux cordes, 16 balles ficelle, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.

JAMBONS de Westphalie, débarqué du brick Louise Frederick, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
50, rue Bienville.

TRAITES sur New-York, à vendre par ANDREWS & BRO.,
50, rue du Camp.

PORC Mess et Prime—250 barils porc mess et prime, 3 barils et 800 barillets graisse, 1610 pièces de porc salé, 25 barils porc mess rebuté, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
36, rue Gravier.

HARENGS—60 barils harengs anglais, 200 caisses chandelles de suif, 200 do, blanc de baleine, 500 caisses et 10 tambours morue, à vendre par EDWARD SPRAGUE & CO,
22, rue de la Douane

BLANC DE BALEINE—60 caisses blanc de baleine de New Bedford, à vendre par WALTON & COCKAYNE,
38, Nouvelle Levée.

TRAITES sur New-York, à vendre par VAN WICK & Co—35, rue du Camp

POMME de chaîne, à vendre par VAN WICK & Co—35, rue du Camp

ANGUES—320 [illegible] en débarquement et à vendre par KIDDER & HEAD,
99, rue du Camp.

CHAMPAGNE—10 paniers, marque de la comète; 150 caisses vin de Glevry, marque de Heidsieck; 200 caisses vin d'Oporto, marque de Royal, à vendre par KIDDER & HEAD,
99, rue du Camp

TROIS cent trente huit barils farine, 6 barils whiskey vieux de Monogahela, 16 boites tabac et tabac, à vendre par SAMUEL BELL,
20 Magasin.

LE sieur CENCIER, ancien, annonce qu'il vient de son établissement, rue Condé, No. 24 pour [illegible] et que ceux qui ont des armes en réparation de les retirer. S'adresser à M. Simon, marchand de meubles, rue Ste. Anne 96. 7j—15

HABILLEMENTS confectionnés—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France un assortiment de redingottes et habits en drap à la nouvelle mode, pantalons et gilets en casimir, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits.
16j JH. BERCIER & DUTEIL, 131, Chartres.

UNE personne qui pendant plusieurs années a été dans les affaires à la Nouvelle-Orléans, et qui connait les diverses branches du commerce, désire se placer comme commis dans une maison de commission, d'épiceries, sur la Levée ou à bord d'un bateau à vapeur. Il produira les meilleurs témoignages en sa faveur. S'adresser à R. S. au bureau du Bulletin.
7 janv—18

HABILLEMENTS confectionnés—Un assortiment complet d'habillements de bal très soignés; pantalons casimir, cravattes et écharpes; escarpins vernis, chaussettes de soie; gants de peau et fil, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
8 janv. 73, Royale.

SUCRE—100 caisses sucre blanc de qualité supérieure, à vendre par KOHN, DARON & Co.
15 jan 28, rue Bienville.

FROMAGE, &c—100 caisses fromage de Goshen, 20 futailles do do, 10 barils de Goshen, 200 caisses savon de Winchester, en débarquement à vendre par CARRIERE, DARAN & co.
11 jan 11 et 15 St. Louis.

BONNE DOMESTIQUE DE MAISON A VENDRE.

UNE fille esclave, bonne couturière, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, âgée de 18 ans, à vendre par P. H. GALLWEY,
No. 6, rue Conti.

VICTOR DECAUX, prévient ses connaissances qu'il vient de recevoir par le Gravilie, du Havre, un joli assortiment de marchandises fines, [illegible], habits noirs; gilets de satin et cachemire, pantalons fins; paletots; étoffes de mode; 8 douzaines chapeaux [illegible]; 50 paires de bottes en liège; 1 caisse parfumeries et autres articles.
Rue Royale, No. 75, entre Bienville et Conti.
13 jan

LES soussignés se sont aujourd'hui associés pour [illegible] des affaires de commission en général, sous la raison de Henry O. Ames & Co.
HENRY O. AMES & Co.
F. AMES & Co.
Nlle-Orléans, janvier 1840.
Wm. F. [illegible], continuera les affaires par commission [illegible], à Vicksburg (Miss) comme ci-devant, et sous la même raison.

MURIERS MULTICAULIS—Le soussigné a en consignation un grand nombre de ces arbres qu'il offre en vente [illegible] comptant ou sur signatures approuvées. [illegible] qui seraient éloignées pour leurs commandes qui seront [illegible].
A. G. COCHRAN,
40, rue de Chartres.

ALLUMETTES CHIMIQUES—A vendre chez en grosses à bon marché; elles sont de bonne qualité, venant depuis 8 jours.
LOREILHE & VALETON,
17 jan encoig. Royale et Douane.

SAVONS DE TOILETTES—2 caisses [illegible] des meilleures fabriques de Paris, à vendre par LOREILHE & VALETON,
17 jan encoig. Royale et Douane.

VINS DE HONGRIE—10 caisses de 1ère. qualité, à vendre par HENRY TETE,
18 jan 13, Conti.

VERRE A VITRES [illegible] caisses de différentes grandeurs en [illegible] en débarquement du brick Treaty.

3000 caisses en [illegible] à vendre par quantité à la convenance des acheteurs, par J. ALBERT,
18 jan—5 St-Louis, No. 25.

LE soussigné, [illegible], a constamment en magasin du sel fin de Liverpool et des Iles Turques et de Liverpool, qu'ils offrent à vendre par quantités à la convenance des acheteurs. JENKINS,
17 janv Encoig. Poydras et Magasins.

MAGASIN DE GRAINES DE LA LOUISIANE, rue du Canal, près la rue Dauphine, [illegible] la liberté d'annoncer [illegible] un grand assortiment de graines de toute description, venant de New York. Aussi, graines de trèfle [illegible] graines d'oiseaux mixte, instruments aratoires, de jardinage et pour la culture de la soie, arbres fruitiers, plantes, morus multicaulis, etc. [illegible] ment aussi la liberté d'informer qu'ils ont reçu un ouvrage sur l'agriculture pour ce climat, adapté à la culture d'un jardin, et ils appellent l'attention des jardiniers et amateurs à leur assortiment de graines. La qualité supérieure de leurs articles rencontrera l'approbation de ceux qui en feront usage.

N. B.—Récemment reçu de New York, un joli assortiment de bulbes de fleurs allemandes, [illegible] dahlias, [illegible] une grande variété de pois et haricots. Les bulbes sont de première qualité.

LA VERITE EST GRANDE ET PREVAUDRA—Il est notoire que 150,000 pillules de salsepareille pour le sang, ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets de pillules et autres médecines de charlatans par lesquelles plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des minéraux ou du mercure et qu'il arrivent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hazard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se sont nouvellement établis, afin d'imposer au public et lui vendre ses pillules préparations s'occupant fort peu des conséquences pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissant nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.

Il est notoire que ces pillules sont parfaitement efficaces dans les maladies [illegible] par l'impureté du sang et des fluides animaux.

Douleurs rhumatismales, scrofule, ulcères, jaunisse, ardeur d'estomac, maladies de foie, de la peau, des os, des glandes, douleurs dans les côtés, le dos et l'épine, aussi dans l'estomac, fièvre interne, mauvaise haleine, baleine, vents, indigestion, manque d'appétit, acidité de l'estomac, plaies ulcérées au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons [illegible] et sur le corps, enflure des glandes [illegible] de l'estomac, toux, maladies du foie &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT

Il est notoire que le propriétaire et manufacturier des pillules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pillules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis. Voir les directions qui accompagnent chaque boite.

Il est notoire que ces pillules sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation minérale.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les tempéramens les plus délicats et par les personnes de toute âge sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans crainte du froid, et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération qui sera légère ou forte selon la quantité prise n'affaiblira pas le système autant qu'une médecine purgative.

Il est notoire qu'elle est non seulement le plus efficace purificateur du sang et rénovateur du système qui ait jamais été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans le cas de syphilis ou vénérienne, &c.

Il est notoire que dans tous les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs mille cas qu'avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boîte de pillules de salsepareille et une bouteille de sirop composé de salsepareille sont suffisantes pour guérir les maladies ci dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 96, rue de la Douane. Et au No. 96.

Sirop concentré de salsepareille préparé avec la salsepareille de Honduras, de premier choix.

Pour la purification du sang, la guérison et la prévention des maladies du foie, rhumatisme, scrofule, salt rheum, &c.

Salsepareille—Lisez réfléchissez et décidez. Les vertus de la salsepareille ont été reconnues depuis plus de deux cents ans, pendant lequel sa réputation a toujours augmenté. Cependant tout dépend de sa mode de préparation.

Le sirop composé de salsepareille concentrée est une préparation de la salsepareille d'Honduras, et est infiniment supérieur aux autres sirops faits de la même plante. Il est manufacturé par un procédé chimique à vapeur; par lequel les vertus médicales avoisinant de la salsepareille sont extraites, une bouteille duquel possède une aussi grande valeur que douze de celles préparées selon la prescription des laboratoires de Londres, Edemburg et des E. U.

Vendu au No 96, rue de la Douane—Défiez vous des contrefaçons!

SALSEPAREILLE.

Les planteurs, négocians et droguistes qui font en ce moment leurs achats dans cette ville, sont informés qu'ils ne peuvent se procurer de meilleure médecine végétale que le sirop composé de salsepareille.

En témoignage de la haute réputation dont jouit cette préparation parmi les membres de la faculté, les personnes suivantes, distinguées par leur talent et leur réputation ont volontairement rendu témoignage de son mérite et de ses vertus sans égale:

Dr Valentine Mott,	Dr David Hosack,
Dr T Mitchel,	Dr W. McNeven,
Dr R T Kissam,	Dr F Pascalis,
Dr Watts,	Dr Alex H Stevens,
Dr Wright,	Dr Post,
Dr Dr G. Delafield,	Dr Francis Berger,
Dr Pafsac,	Dr Chapman,
Dr Cheesman,	Dr Jackson,
Dr Gibson,	Dr Stillman,
Dr Hunt,	Dr Dewey,
Dr De Hass,	Dr James,
Dr Homer,	Dr Cox,
Dr R Rogers,	Dr David L Rogers,

Dr Harris, &c.
S'adresser au no. 96, rue de la Douane.

IMPORTANTE MEDECINE

Sirop concentré de salsepareille pour la guérison des maladies suivantes: 1o la dyspepsie chronique et causée dans a plus forte symptômes, tels que maux de tête, nausée, manque d'appétit et débilité générale. 2o, la diarrhée dans toute ses formes. 3o, la jaunisse dans ses différentes périodes. 4o, les vers de toutes espèces. 5o, les hémorroides de toute description. 6o, la constipation, n'importe à quelle époque. 7o, les coliques de toutes sortes. 8o, les maladies du foie, le spleen, &c. 9o, le rhume de toutes sortes. 10 l'asthme nerveuse ou ordinaire; 11o, les battemens de cœur et la pleurésie ou douleurs dans le côté; 12o, fièvre putride ou modérée; 13o, fièvre tremblante dans toutes ses époques. 14o, inflammation des voies urinaires; 15o, diabète; 16o, dysenterie aigue ou chronique; 17o, rhumatisme aigu ou chronique et la goutte; 18o, dépérissement du corps ou consomption et l'on prend ces médecines avant que la forme des cavités dans les membres; 19o, la scrofule, même dans les plus mauvais cas; 20o, scorbut de mer ou de terre; 21o, mélancolie et autres affections nerveuses; 22o, palpitation, 23o, la maladie du cœur et de sa membrane et de ses membranes; 24o, manque de sommeil; 25o, la léthargie ou épilepsie; 26o, hydropisie générale; le panaris, la paralysie, hydropisie et des plus sévères et qui sont d'une nature [illegible] de toutes espèces, 27o, hydropisie de toutes espèces, 28o, la [illegible] des humeurs des maladies cutanées; 29o, la teigne humide, la gale et les éruptions de la peau en général.

Le propriétaire se flatte que le soin qu'il a apporté dans la préparation de l'essence de salsepareille et en faisant usage d'un mode de préparation étranger à tous les autres manufacturiers, il a su rendre ce qu'il a produit un article combinant toutes les vertus, sans qu'aucune des propriétés soient perdues par le changement de la température ou l'évaporation. Elle est à présent sur le marché supérieure de médecine sous toutes les autres préparations de ce même but de la médecine particulière de sa préparation. Nous croyons pouvoir dire d'après l'expérience, qu'une grande partie des vertus de la salsepareille s'en vont avec la vapeur, lorsqu'elle se décompose, ou que le procédé de préparation étant mal entendu dans les ingrédients. Nous comme venus, à des plus haut [illegible] les consommateurs, que les médicaments préparés de cette médecine préparée se [illegible] les formes ordinaires et comparent le effets des autres préparations avec cette médecine se vend plus que l'on prépare ordinairement cet article, et elle est préparée par un procédé de sirop par le moyen d'une manière [illegible] tous les effets que produisent ces médicaments. Cet [illegible] de composition que [illegible] recommandée par les médecins sont [illegible] de la salsepareille [illegible] les propriétés toniques, altératives et diaphorétiques des plantes qui la composent.

Le temps et la frais sur lesquels ces articles ont été vendus font voir qu'on vend général ces médecines, et de telles objections ne devraient se faire quand des poids lorsque la vie et la santé d'un individu sont en danger.

L'efficacité de la salsepareille comme dépuratif, fortifiant, ne saurait être contestée. Elle agit sur le sang plus particulièrement. On pourrait citer ici les meilleurs noms de l'autorité médicale. La faculté de médecine est unanime sur ce point.

S'adresser au no. 96, rue de la Douane, où le véritable sirop est vendu par le propriétaire. 13 jan

Compagnie d'Assurance des Négocians.
Nlle. Orléans, 13 jan. 1840.

LE bureau des Directeurs a arrêté ce jour qu'un dividende de $4 par actions ou 13 1-3 pour cent sur le capital payé résultant des bénéfices des 6 derniers mois, sera payé aux actionnaires sur la présentation de leurs titres, à partir de lundi, 20 courant. Par ordre de la Direction,
14 jan SAML. RELF, Sect.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 9 Janvier 1840.

L'ELECTION annuelle par les actionnaires de six Directeurs de cette institution sera lieu à la Banque, le Lundi 3 Février prochain, entre les heures de 10 a. m. et 2 p. m.
Par ordre de la direction,
10 janv FRED. FREY, Caissier.

Compagnie de Navigation d'Orléans.
Nlle Orléans, 6 janvier 1840.

Les actionnaires de cette institution sont prévenus qu'une réunion aura lieu lundi 3 février prochain, dans l'objet de nommer 12 directeurs pour l'administration de l'année suivante.
Par ordre de la direction,
6 jan GUSTAVE F. WEISE, sect.

CHAUX DE THOMASTON &c. &c.—1800 barriques chaux de Thomaston,
200 barriques plâtre de Paris calciné,
200 barriques ciment hydraulique,
150 barriques ciment romain,
25 barils de poudre à polir,
15000 briques de Baltimore, à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER,
27 janv 26, rue du Camp

$50 DE RECOMPENSE,

SERONT données à la personne qui fournira des informations au soussigné à Milneburg, touchant la mort ou l'enlèvement de deux vaches qui appartiennent l'une à l'asile H. O. B. Milne, et l'autre à Mary Sholer, l. d. c. l., qui a eu lieu entre le rail-road Ponchartrain et le Bayou Cochon, dans la nuit du 10 janvier. DANIEL McGILL,
17 jan Surintendant de l'Asyle Milne

RESTAURANT DES ETRANGERS,
Rue St. Philippe entre Condé et Vieille Levée
Géré par L. Canonge.

AVIS—J'ai la faveur d'annoncer au public et à mes connaissances que Monsieur A. Marzoni & Co m'ont donné la direction de ce nouvel établissement, à partir du 10 courant. L'on trouvera dans ledit restaurant les mets les mieux préparés et variés autant que le temps et le pays peuvent le permettre, et il y a des cabinets et salons de société.

A dater du 15, une table d'hôte des mieux servies déjeuner à 8 heures 1/2, et dîner à 3 1/2, à raison de $30 par mois.

Une longue expérience et les nombreuses connaissances que j'ai dans cette ville me font espérer le patronage du public. 8 janv—15 L. CANONGE.

AVIS—La société existant sous la raison de Boulet et Montreuil est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour.

M. H. J. Boulet est seul chargé de la liquidation et continuera les affaires sous son nom particulier.
Nlle-Orléans, 31 décembre 1839. 31 d

ARTICLES de parfumerie—Huile à la rose bergamotte, lavendre, nérol, et macassar, eaux de cologne, poudre à figure, beaume de colombie, eau de cologne, carmin, et différens autres articles, à vendre par H. CURTIUS, Apothicaire.
14 déc Encoignure Tchoupitoulas et la Course

MORUE et maquereaux—500 caisses morue de qualité supérieure, 400 barils maquereau No. 3 à vendre par DAVIS & HOBART,
28 janv 18, rue de la Douane

WHITRIDGE, No. 76, rue des Magasins, offre à vendre—100 sacs poivre, 800 caisses savon, 200 caisses blanc de baleine, 75 caisses Rio sacs de la Havane, 10 caisses vin de Porto, 10 caisses sherry, 1 quart eau de dan haeur, 14 surons indigo de Caraccas, 50 barriques clous assortis, 2000 quarts pieds de graisse, 2000 gal. huile, 100 do do de baleine, 100 caisses de [illegible] 1000 gal. huile pareilles de baleine, 100 barils de tanneries, 5 barils vernis copal, 5 balles toile écrue pour drap, 20 caisses parasols, 50 caisses huile diverses qualités, 30 caisses brodequins Bow & Russet, 20 caisses chapeaux.

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle. Orléans.—No. 21, rue du Camp.
CAPITAL .... $200,000.

Par un amendement à la charte de cette compagnie, passé par la législature, le privilège d'assurer contre les risques de la mer et des rivières a été accordé. En conséquence ils sont préparés à recevoir des demandes. E. L. TRACY, secrétaire.

[illegible] HOBART, 18 Douane.

[illegible] caisses morue, 100 [illegible] DAVIS & HOBART, 18 Douane.

[illegible] ALLAIN & TREMOULET, 11 Conti

[illegible] Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane
Nouvelle-Orléans, le 25 Janvier 1840

L'ELECTION de six directeurs par les actionnaires devait avoir lieu lundi, 27 du courant, aura lieu lundi 10 de Février prochain et sera [illegible] local de la Banque, depuis 10 heures du [illegible] jusqu'à 2 heures de l'après-midi.
Par ordre de la Direction,
27 jan G MILTENBERGER, caissier pro. tmp.

BANQUE DES AMELIORATIONS,
Nouvelle Orléans, ce 24 janv. 1840.

LES actionnaires de cette institution sont par le présent notifiés qu'une élection de sept Directeurs pour l'année courante aura lieu à la maison de Banque, mercredi, le 26 Février prochain, entre dix heures a. m. et 2 heures p. m.
Par ordre,
25 jan L. BERNARD, caissier.

Compagnie d'Assurance de l'Ouest contre le feu et les risques de mer.—Nlle. Orléans, 13 Janvier.

LES directeurs ont déclaré ce jour un dividende de 10 pour cent sur le fond capital de la compagnie, sur les profits durant les six derniers mois, et qui sera payé aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, lundi, 20 courant.
15jan L. MATTHEWS, président.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ATLANTIQUE—Nlle. Orléans 13 janvier.

A UNE assemblée annuelle pour l'élection des directeurs de l'année suivante, ont été élus,
F. W. SCHMIDT,
P. O. SORBE,
C. KOHN,
ALEX. GORDON,
JAMES B. BEHN,
HUGH WILSON,
A. PARKER,
C. CLEGG,
T. C. MAGOFFIN,
15j—10 CH. A. BRIGGS, secrétaire.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 4 janvier, 1840.

L'ELECTION par les actionnaires de 6 directeurs qui seront en fonction depuis le second lundi de juillet prochain, jusqu'au second lundi de février 1841, aura lieu à la banque le Mardi 3 février prochain, entre 10 et 3 heures. Par ordre du bureau de la direction.
6 janv J. B. PERRAULT, caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union, Nlle. Orléans, 1er janvier 1840.

LES actionnaires de cette compagnie à la Nouvelle Orléans sont invités à venir payer au bureau de la compagnie les redevances ci-après, conformément aux réglemens adoptés par la direction.

Les actionnaires qui ont payé 25 seulement comptant sur chaque action dont ils sont propriétaires auront à verser sept piastres de plus, comme il suit et par action: 3 piastres et cinquante cents pour chaque action en billets convenablement endossés à 60 jours de date, et les autres trois piastres et cinquante cents pour chaque action en billets à 90 jours de date également revêtus d'endossements approuvés. Tous les actionnaires qui auront payé $10 payeront deux piastres de plus en billets endossés à 60 jours de date.
Par ordre de la direction.
4jan—1m EDWARD BARRY, secrétaire.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

LES actionnaires qui n'ont pas déjà donné des billets pour le montant de leur souscription sont invités à faire le dernier paiement de huit piastres par action le 2 février prochain ou avant.
Nouvelle-Orléans, le 1er janvier 1840.
Par ordre de la direction.
1 jan WILLIAM FURST, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de l'Ouest contre le feu et les risques de la mer.—N. Orléans, 22 jan.

L'ASSEMBLEE annuelle pour l'élection de 15 directeurs de cette institution sera tenue au bureau de la compagnie lundi, 3 février, entre midi et deux heures.
22jan—8t G. E. RICHARDSON, secrétaire.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nelle-Orléans, 21 janvier 1840.

L'ELECTION annuelle tenue par les actionnaires de sept directeurs de cette Banque, qui doivent entrer en fonction, à partir du premier lundi de février prochain, pour l'année suivante, aura lieu à la salle de la Banque, lundi 27 courant, entre 11 heures et 2 heures de l'après-midi.
Par ordre de la direction.
23 jan— WM. E. LEVERICH, Caissier.

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nelle-Orléans, le 21 décembre 1839.

LES porteurs des certificats d'actions ci-après de cette Banque ayant transféré leurs actions et ayant négligé de rapporter les certificats qui leur avaient été délivrés—Avis est par le présent donné que les certificats dont la désignation suit, sont égarés ou perdus et que l'annulation en est demandée à la Banque.

Nos.			
12	délivré à T. Bertrand pour	6	actions
17	do. à T. W. Collins	10	actions
76	do. à DePouilly & Parsall	5	actions
16	do. à A. Graihe	24	actions
76	do. à A. Graihe	16	actions
78	do. à A. Graihe	10	actions
2	do. à Gendron	2	actions
79	do. à F. Gillet & co.	20	actions
131	do. à S. Legardeur	3	actions
104	do. à G. Legardeur	6	actions
131	do. à O. Leblanc	10	actions
150	do. à B. Rodriguez	10	actions
13	do. à Slocomb & co.	50	actions
17	do. à A. Saladin	10	actions
12	do. à P. Vidal	164	actions

25 déc—

EDWARD A. DRAKE, ingénieur civil et architecte, et en dernier lieu voyer de la ville, offre respectueusement ses services comme dessinateur aux citoyens de la Nlle. Orléans et des environs une attention rigoureuse aux commandes et une demande d'emploi modérée lui attirera, il l'espère, le patronage du public. Les ordres qui lui seront adressés au no. 23, rue des Magasins, seront immédiatement suivis.

E. A. Drake se réfère respectueusement aux honorables citoyens qui suivent: R. R. Chinn, F. Wilkinson, député voyer: Général J. Gallier, architecte; Cuthbert Bullitt; George Buchanan, Bohannon & Johnson; S. T. W. Bryan. 22jan—6

RECU par le navire Charles, du Havre, et en vente au magasin de Madame Buffet, 136, rue Royale.

Un bel assortiment de Parfumerie, Encre à marquer le linge. Aussi—5000 bouteilles d'encre noire de la fabrique de Robertson & Co. à Paris; 5000 bouteilles de cirage de Robertson & Co.
22 janvier—

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France et offrent à vendre en leur magasin—

825 barriques vin rouge, diverses qualités; 500 demi barriques vin blanc, do; 2850 caisses vin rouge do; 200 demi barriques vinaigre; 250 paniers champagne 1ère qualité; 250 caisses fruits à l'eau de vie; 130 caisses fruits conservés dans leur jus; 150 caisses absinthe suisse; 125 caisses vin de Chablis, demi bouteilles; 40 caisses Chambertin, demi bouteilles; 500 caisses cerises de Paris; 200 paniers guignolet; 800 boites sardines à l'huile; 600 boites truffes naturelles, 100 caisses eau de vie Dantzick; 75 caisses Marasquin; 50 caisses Curaçao; 80 caisses Kirchenwasser; 225 caisses liqueurs diverses qualités; 4000 paniers anisette; 1500,000 bouchons, diverses qualités.
CHS. ROYER & V. LABATUT,
16 jan 175, rue Royale.

PEINTURES.

A VENDRE à bon marché, en lots au choix des acheteurs:
4 Futailles, 200 quarts peinture verte à l'huile.
4 Barils vert, Chrosatique.
Des marchandises et denrées vendues et achetées par commission et courtage, aussi reçues en magasinage. WM. BERGER,
20 jan—2s No. 19, rue St. Louis.

GRAINE DE LIN, bien belle, en débarquement, à vendre par
16jan P. CUSACHS, 5, rue St. Pierre.

RIZ de la Caroline, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
16 jan 25, rue St. Louis.

INDIGO—5 surons indigo en débarquement de la goëlette Carmen, à vendre par
14jan—5 J. ALBERT, 26, rue St. Louis.

TRAITES sur New-York, à vendre par
14 jan ANDREWS & BRO. 50, Camp.

CUIRS à semelle et à harnais, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
16 jan 25, rue St Louis

CIGARES de la Havane—2,000,000 cigares de la Havane à vendre par J. M. CABALLERO,
11 jan 80, St. Louis.

TOILES D'EMBALLAGE du Kentucky et cordes d'emballage et ficelles, WILLIAM G. HEWES & Co.
11 jan rue Natchez.

EFFETS D'HABILLEMENS—101 caisses contenant en gilets ronds en satinet et flanelle verte pour Attakapas, pantalons cotonnade de derry, calico, coton blanc, chemises à tissu rayé en coton bleu de Liverpool, vêtements en coton bleu, sous chemises en coton et flanelle, caleçons en coutil écru et flanelle de Canton, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
10 jan 131, rue des Magasins

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de FOURNERET ainé & RIETSCH, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de Mr. Louis Laurenche, ils offrent à vendre un grand assortiment d'Arbres Fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêchers, abricotiers, pruniers, cerisiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement; 35,000 Morus Multicaulis. S'adresser chez Ch. S. Schoendoerffer, Pharmacie Mr. Martin, encoignure Vieille-Levée et Hôpital. 23 sept—6m

ANDREWS & BROTHERS, Marchands à commission, Nouvelle-Orléans.
E. L. ANDREWS & Co, Marchands à Commission, Mobile.
J. L. ANDREWS & BROTHERS, Marchands à Commission, New-York.
Nous sollicitons des consignations à nos maisons.
J. L. ANDREWS, résidant à New-York.
Z. ANDREWS, " Nlle-Orléans.
12 août E. L. ANDREWS, " Mobile.

AVIS.

IL a été trouvé par le soussigné un CHEVAL BAY, taille ordinaire, crinière rasée, queue longue, un sabot de derrière blanc, ayant une étampe illisible sur l'épaule gauche; la personne à qui il peut appartenir est priée de prouver sa propriété, payer les frais et venir le retirer d'ici au 1er février, car passé ce délai il sera vendu par P. A. Guillotte, encanteur.
Nelle-Orléans, 23 janvier 1840.
EMILE NAVARE,
23 jan—10 Rue Terpsichore, encoig. Apollon.

PARTI marron, le 22 de ce mois de la geole de police, le nègre Ronorus, taille de cinq pieds environ, figure ronde, grasse, levres, ayant les jambes extrêmement cambrées, particulièrement la gauche; les capitaines de navires sont priés de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines portées par la loi. Dix piastres de récompense seront données à celui qui l'arrêtera.
VEUVE A. M. FRANCOIS,
27—3 rue Chartres, No. 119.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE—

PARTI marron depuis le 17 courant, le nègre nommé Peter âgé d'environ 38 ans, taille 5 pieds 8 pouces, parlant anglais et français; il était vêtu lors de son départ d'un capot de couverte, chemise et pantalon de laine grise, et avait un fer à chaque jambe. Il éprouve quelque difficulté à s'énoncer et en boîtant. La susdite somme sera payée à toute personne qui remettra le dit nègre Fauchier encanteur, passage de la Bourse, ou la logera dans une des geoles de cet Etat.

$10 DE RECOMPENSE.

S'est absenté le lundi, 13 courant, de chez son maître, un jeune nègre nommé HENRI, âgé d'environ 15 ans, taille de 4 1/2 pieds, ayant une cicatrice légère à la joue gauche. Henri était vêtu lors de son départ d'un pantalon de drap gris, d'une chemise de cotonnade à raies bleues, et d'un gilet de drap gris à cordonnets noirs aux coutures des manches, boutons jaunes. Le dit Henri est fort intelligent et parle le français et l'anglais.

Les capitaines de navires et de bateau à vapeur sont requis de ne pas le recevoir à leur bord le dit nègre sous les peines prévues par nos lois à cet égard. La susdite récompense sera donnée à celui qui le ramènera no. 54, rue des Ursulines. 17 jan

50 PIASTRES DE RECOMPENSE,

SERONT données à celui qui arrêtera et livrera au soussigné le nègre GEORGE, parti marron le 1er novembre dernier. Il parle anglais et français, est âgé de 18 à 19 ans, taille de 5 pieds 6 ou 8 pouces, trapu, yeux petits, front bombé, marche dégagée, une dent de devant à la mâchoire supérieure cassée—Ce nègre a longtems travaillé avec Mr. Wm. Stone comme manœuvre maçon. FERNANDO LEMOS,
3 janv—1m No. 166, rue Dauphine.

TRAITES sur New York, à vendre par VAN WYCK, 35 Camp.